



RAPPORT
D'ACTIVITES 2018
PPP « L'ENJEU »



« Petit Lucas,

Lorsque je te rencontre, tu as déjà un vrai parcours du combattant derrière toi. Tes parents sont très jeunes, ils ont tous les deux un parcours de placement et de violences. Malgré un projet de couple, ils ne se sentent pas prêts à fonder une famille. Pourtant, à 5 mois de grossesse, ta maman apprend ton existence.

Durant les premières semaines de ta vie et malgré leurs difficultés personnelles, ils s'occupent de toi comme ils peuvent avec l'aide de leurs familles.

Tes parents se disputent souvent et ils en viennent la plupart du temps aux mains. Ton papa est connu pour être violent et avoir des troubles du comportement mais ta maman l'aime et continue de rester avec lui. La famille de ton papa, là où vous vivez, prend le relais car bien souvent, tes parents sont tellement pris dans leurs difficultés qu'ils ne se concentrent pas sur toi. Il y a beaucoup de bruits et de « va et vient » dans la maison et ce n'est pas un bon climat pour toi.

Et un jour...c'est le drame ...

Tu as alors 7 semaines, ta maman est partie se balader en ville avec une amie et tu es seul avec ton papa. Tu pleures beaucoup, certainement pour montrer que quelque chose ne va pas mais ton papa ne comprend pas. Il ne supporte pas tes pleurs, il s'énerve sur toi et te fait très mal au point que ta vie ne tient qu'à un fil.

Tu es alors emmené aux soins intensifs pédiatriques dans un état critique. Tu as de nombreuses fractures, des hématomes sur tout ton corps et le syndrome du bébé secoué. Ton papa a dit que tu faisais un malaise et qu'il t'a secoué pour te faire réagir. Mais les médecins ne peuvent pas croire à cette explication et ton papa est emmené en prison loin de toi car à l'hôpital, tu étais très angoissé lorsque tu entendais sa voix ou simplement sa présence.

Lors de ton hospitalisation, tu as fait des crises d'épilepsie à répétition car tu souffrais beaucoup. Tu as même été mis dans un coma artificiel pour ne pas ressentir la douleur.

Après quelques jours, tu t'es réveillé et ta santé s'est améliorée de semaine en semaine. Malgré le diagnostic pessimiste des médecins, tu montrais que tu savais bouger, que tu entendais et voyais. Et tu essayais de communiquer avec ton entourage.

Ta maman était là jour et nuit avec toi mais elle pensait à beaucoup de choses et était perdue. Durant ton hospitalisation, un service hospitalier spécialisé dans la maltraitance a pu rencontrer ta maman et ta famille et un travail s'est mis en place. Bien entendu la situation était trop grave et le service de l'aide à la jeunesse a été interpellé pour te protéger.

Après 3 mois dans cet hôpital, tu as pu ressortir avec ta maman pour aller vous installer chez la sœur de ta maman et sa famille.

Lorsque je te vois, enfin, j'appréhende de voir un bébé « abimé » mais c'est tout l'inverse. Avec ta chevelure rousse, ton corps potelé et ta petite frimousse d'arsouille, tu montres une image d'un bébé plein de vie et souriant. Les médecins disent que tu auras des difficultés à évoluer mais tu leur prouves le contraire et tu continues de montrer tes progrès. Les séances de kinésithérapie te font beaucoup de bien et tu vas à la crèche tous les jours pour continuer à t'ouvrir aux autres et à grandir comme tout autre enfant.

Tu es au sein d'une famille chaleureuse, qui a aménagé pour toi et ta maman un espace rien que pour vous. La famille de ta maman est aux petits soins pour toi, elle te porte un grand intérêt et tente, avec leurs moyens, d'aider ta maman.

Pour ta maman, ce n'est pas facile. Elle n'arrive pas à s'occuper de toi, elle ne te parle pas, passe peu de moments avec toi et pense, trop souvent à ton papa qui est en prison. Elle l'aime encore mais ne veut pas le dire car elle sait qu'il t'a fait du mal. Elle se sent seule et n'est pas à sa place chez ta tante, la famille de ton papa lui manque. Elle n'arrive pas à t'assumer malgré qu'elle t'aime fort. Elle dit parfois qu'elle aimerait que tu restes chez ta tante mais sans elle...

Après en avoir discuté avec tout le monde, tu es confié à ta tante et sa famille. Ta maman est triste d'être loin de toi mais ta maman a besoin de temps pour elle, pour se reconstruire. Mais ne t'inquiète pas tu pourras la voir de temps en temps avec un service ...

Lucas, tu n'as que 4 mois et pourtant tu as déjà vécu plus de difficultés que quiconque....

Petit battant, je te souhaite une belle continuation....

Shana, éducatrice

INTRODUCTION

Il y a quelques jours, une étudiante en droit nous a interpellés avec la question suivante (dans le cadre de son cours sur la protection de la jeunesse) : Quel est le type de situations le plus difficile que vous rencontrez dans votre pratique avec des mineurs en danger ?

Qu'allions-nous répondre ? La réponse est loin d'être simple et facile. En effet, toutes les situations sont difficiles car nous sommes sans cesse confrontés à des problématiques différentes.

Le manque ou le défaut de collaboration des familles, les troubles psychiatriques, la toxicomanie, la consommation d'alcool, le handicap, les violences conjugales, l'incarcération d'un des parents, les différences culturelles...sont autant de problématiques qui nous questionnent et nous interpellent dans nos pratiques professionnelles dans la mesure où nous devons mesurer l'impact sur l'enfant et sur son développement.

Un élément qui peut aussi entrer en ligne de compte dans la prise en charge des situations est le réseau...quand nous n'avons pas la même perception de la situation entre intervenants, cela peut aussi avoir un impact sur la situation... En effet, nous avons chacun un mandat différent, avec des représentations différentes et des "portes d'entrée différentes » (Nous, c'est l'enfant ; le CPAS, c'est l'adulte, ...).

Nous pouvons parfois observer que la dynamique de réseau est en miroir de la dynamique familiale...chaotique...et donc ce n'est pas toujours facile de se faire entendre ou même parfois de garder une place dans la famille. La collaboration entre les services peut parfois être fragile...or je pense que dans des situations "limites", nous avons besoin de partager et d'échanger entre professionnels non pas pour se décharger de la responsabilité ou être dans un processus de dilution de la responsabilité mais pour confronter nos différentes observations et avoir un projet commun d'aide autour des familles. Le travail de réseau est un travail complexe et énergivore

Le déménagement fréquent des familles est aussi une problématique que nous rencontrons... comment tisser du lien avec ces familles précarisées ? Comment avoir un fil rouge autour des aides pour les familles ? Comment observer dans la continuité l'état de l'enfant ?

Le manque de place dans certains services (psychomotricité, accueil en structure, bilan psychologique, relai les WE,...) peut aussi être une réelle difficulté dans la prise en charge des familles et des enfants.

L'éloignement géographique de certaines familles peut aussi être un frein à la mise en place de certaines aides nécessaires pour l'enfant.

Être conscient des enjeux et des difficultés, retravailler nos pratiques, se remettre en question, accepter nos différences, être bienveillant à l'égard des autres, s'adapter et s'ajuster nous permettent d'aborder ces situations difficiles et c'est, sans nul doute, que les éducatrices de l'Enjeu disposent de ces qualités pour y faire face et accomplir un travail de qualité dans l'intérêt des enfants et de leur famille. MERCI A ELLE.

Sabrina Dion, coordinatrice

1. DESCRIPTION DU PPP L'ENJEU

Notre Projet Pédagogique Particulier L'ENJEU est régi par « l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse » (A. Gt 15-03-1999 Mis à jour le 01-12-2013).

Au moment de la rédaction de notre PPP, nous avons souhaité rester fidèles aux mesures qui définissent les MIIF. Pour rappel, les services de Missions d'Intervention Intensive en Famille au moment de la demande d'agrément devaient être rattachés à un SAIE (Service d'Aide et d'Intervention Educative). En ce qui nous concerne, nous n'avons pu concrétiser cette démarche et nous avons dès lors présenté notre projet en PPP (Projet Pédagogique Particulier).

« L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant agrément du service « L'Enjeu » sis rue Albert 1er 9 à 5380 Fernelmont en tant que service qui met en œuvre un Projet Pédagogique Particulier » a été signé par Monsieur le Ministre-Président Rudy DEMOTTE et Monsieur le Ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid MADRANE, le 20 juillet 2016.

Cet Arrêté précise que, Art 1 : L'Enjeu est géré par IMAJE qui en est donc le Pouvoir Organisateur, sous la Direction de S. COURTOY, Directrice pédagogique et C. GEORGERY, Secrétaire générale f.f. et S. DION, Coordinatrice de L'Enjeu. Il définit le cadre, à savoir, Art 2 : L'organisation simultanée de 12 prises en charge de type M.I.I.F. pour filles et garçons de 0 à 7 ans. Art 4 : Le service travaille sur la base d'un mandat d'une instance de décision qui est le conseiller de l'aide à la jeunesse ou le directeur de l'aide à la jeunesse. Art 5 : La mission du service consiste en une intervention intensive au sein de la famille ou du milieu familial du jeune permettant d'améliorer les conditions d'éducation et de soin des enfants... quand celles-ci sont compromises par le comportement de ses parents ...

L'intervention prend en compte l'ensemble de la problématique familiale et vise à offrir :

- Une alternative aux placements tout en tenant compte de la situation de négligence ou de maltraitance de l'enfant ;
- Un relais lorsqu'aucun autre service n'est en mesure d'apporter l'aide adéquate ;
- Une prise en charge d'urgence, le cas échéant.

La durée de la prise en charge est de 3 mois, renouvelable une fois, sauf pour les mandats relatifs à des situations d'urgence dont la durée est limitée à 15 jours sans possibilité de renouvellement. Le mandant motive l'intensité de l'intervention qui est de 5 heures minimum par semaine.

Pour les mandats de 3 mois, le service adresse mensuellement à l'instance de décision un rapport. Un rapport de clôture à l'échéance du mandat... Pour les mandats de 15 jours, un rapport quatre heures avant le rendez-vous chez le mandant.

2. LES CAPACITÉS RÉSERVÉES

Nous travaillons dans le cadre des « capacités réservées » qui ont été déterminées par la DGAJ (Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse) comme suit :

Le SAJ de Namur à 9 places

Le SAJ de Dinant à 2 places

Le SPJ de Namur à 1 place

Le SPJ de Dinant à 0 place

Chaque début de mois, nous transmettons un mail aux différents mandants avec le récapitulatif du nombre de prise en charge en cours et éventuellement, le nombre de capacités réservées disponible.

Si un mandant a besoin de notre intervention, il peut « négocier » avec son/ses collègue(s) des autres services pour obtenir un mandat, en fonction de nos disponibilités bien-entendu. Cette procédure est possible aussi pour le SPJ de Dinant qui n'a « reçu » aucune place de la DGAJ.

Nous prenons en charge 11 mandats de 3 mois et un mandat d'urgence de 15 jours. Celui-ci n'est pas spécifiquement attribué à un mandant.

« Lettre à Mathis et Jérémy,

Vous êtes une de mes premières familles que j'ai suivie à mon arrivée au sein du service.

On a très vite compris que l'histoire de vos parents était difficile, ils avaient tous les deux un lourd passé avec l'Aide à la Jeunesse.

Votre papa a pu dire combien c'était difficile pour lui d'être à nouveau confronter au SAJ. Il s'est d'ailleurs senti obligé de signer le programme d'aide ce qui a rendu le travail bien compliqué par la suite.

Votre maman était silencieuse, le regard dans le vide, elle disait le minimum mais avait-elle le droit d'en dire plus ?

Je me souviendrai toujours de notre première rencontre, votre papa est venu m'ouvrir et est reparti aussi vite se recoucher. Je me suis retrouvée seule dans le salon...j'ai failli partir mais je suis restée et j'ai demandé à vos parents de se lever... j'ai pu alors discuter avec votre maman ...c'était, avec le recul, une première petite victoire.

Le lendemain, j'ai fait votre connaissance mais ce fut une catastrophe. Vous étiez terrorisés, vous n'aviez pas l'habitude que des étrangers viennent chez vous.

Mathis, tu es resté prostré sur la chaise de bureau, ta petite tête cachée sur l'accoudoir. Toi, Jérémy, tu as pleuré sans t'arrêter, tu t'effondrais au pied de ta maman qui n'avait aucun geste réconfortant pour toi.

J'ai demandé à votre maman d'aller chercher vos doudous et de vous rassurer mais ce fut impossible pour elle.

Ce jour-là, j'ai écourté ma prestation, c'était trop brutal pour vous. Nous avons donc décidé que je passerais pratiquement tous les jours chez vous...il a quand même fallu un peu plus de deux semaines pour que vous acceptiez ma présence. Chaque début de prestation, nous avons instauré un jeu de cache-cache pour tenter de se rencontrer.

Durant les premiers mois, je ne voyais presque pas votre papa, il était fuyant et absent.

Avec votre maman, on arrivait à mettre des petites choses en place. Elle a commencé par vous habiller chaque matin. Nous avons pu instaurer le repas de midi, c'en était fini de vous laisser une journée entière sans manger ou à aller vous servir tout seul dans le frigo.

Le repas tartine a mis du temps à se mettre en place, surtout pour toi Jérémy, il fallait sans cesse t'encourager et te féliciter pour que tu manges. Au début, vous n'arriviez pas à mâcher malgré vos 3 ans et 20 mois. Le jour où vous avez arrêté d'avalier tout rond, j'ai vu de la fierté quand votre maman me l'a annoncé.

Les semaines passent et je continue de voir votre papa en coup de vent, nous n'arrivons pas à avoir de réelles conversations autour de votre évolution et pourtant, je le vois parfois doux avec vous, ayant des gestes adéquats. Le peu de fois où l'on a des échanges, il se plaint de votre maman.

C'est difficile pour moi d'entendre tant votre maman que votre papa avoir des mots durs envers vous. Votre papa a pu nous dire qu'il avait accepté que votre maman n'avorte pas car elle pleurait beaucoup et que donc « puisqu'elle avait voulu te garder Jérémy, c'était à elle de vous assumer ».

Votre maman peut dire qu'avec toi, Jérémy, c'est compliqué, que tu es un accident et qu'il n'y a pas de lien entre vous. Il y a d'ailleurs plein de photos de ton frère Mathis dans l'appartement mais pas de toi, Jérémy.

Très vite, l'état psychique de votre maman nous a inquiété, elle nous a dit qu'elle était fatiguée, qu'elle était dépassée, qu'avec votre papa, c'était extrêmement difficile et qu'elle se sentait seule. Nous sommes persuadés que votre maman a besoin d'aide et que tant qu'elle ne prendra pas soin d'elle, elle n'aura pas assez d'énergie pour être une mère.

Une crèche est mise en place pour toi Jérémy et pour toi, Mathis, c'est le plongeon à l'école. Ce n'est pas facile pour toi, tu pleures beaucoup, tu ne parles toujours pas et c'est très difficile pour toi de participer aux activités de la classe même si les grands, autour de toi, sont adorables avec toi, ils te prennent par la main.

Les mois passent et nous restons inquiets pour vous mais aussi pour votre maman. Notre intervention n'est pas suffisante. Votre développement a pris du retard, vous n'allez pas bien et vos besoins primaires ne sont plus respectés. Votre situation se dégrade petit à petit, votre maman s'enfonce de plus en plus et votre papa ne veut plus nous voir.

Nous demandons alors au SAJ de mettre un terme à notre intervention car nous n'avancions plus et nous sommes terriblement inquiets pour votre bon grandissement. Le SAJ va alors proposer à vos parents un bilan au sein d'un milieu hospitalier. Une fois encore, votre papa va se sentir obligé d'accepter cette proposition sinon votre situation sera transmise au parquet.

A l'heure d'aujourd'hui, je ne sais pas si le bilan a eu lieu, si des décisions ont été prises et si des aides sont mises en place pour vous....

Je revois souvent vos deux petites bouilles dans ma tête et je pense souvent à vous....

Marie »

3. STATISTIQUES 2018

Voici le tableau de nos prises en charges pour l'année 2018

(Voir page suivante)

Nous avons géré 56 situations (52 situations en 2017) pour 3763 jours de mandats. Soit un taux de prise en charge de 85,91 % (en 2017, 100,63 %)

N°	Date dde	Date PEC	Date clôture	Fraterie	Date naissance enf.	Mandants	Type de maltraitance				Type de mandats		Durée suivis en jours	Durée suivis en mois	
											Orientation	Urgence (0,1)			Long (3,6 mois)
1	23-08-17	04-09-17	04-03-18	1	23-12-13	SPJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	6	193	7
2	23-08-17	04-09-17	04-03-18	1	23-11-16	SPJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	6	193	7
3	08-08-17	08-08-17	08-02-18	1	08-08-14	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	6	184	7
4	08-08-17	08-08-17	08-02-18	1	15-04-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	6	184	7
5	08-11-17	16-11-17	26-02-18	1	07-12-13	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	3	110	4
6	08-11-17	16-11-17	26-02-18	1	20-07-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	3	110	4
7	30-11-17	20-11-17	20-05-18	0	13-10-17	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	6	171	6
8	20-05-18	20-05-18	20-11-18	0	13-10-17	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	6	184	7
9	20-06-17	20-08-17	20-02-18	4	22-03-17	SAJ Di	Potentielle	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	6	245	9
10	27-11-17	02-01-18	02-02-18	0	11-04-14	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	3	67	3
11	13-12-17	02-01-18	02-04-18	0	13-07-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	3	110	4
12	19-12-17	08-01-18	08-07-18	1	09-08-12	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	6	201	7
13	19-12-17	08-01-18	08-07-18	1	15-02-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	6	201	7
14	08-01-18	15-01-18	29-07-18	1	17-04-16	SPJ Na	Avérée	Physique	Négligences graves	Psychologique	Dossier classé	1	6	202	7
15	26-01-18	08-02-18	23-03-18	2	11-02-14	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves			Dossier classé	0	3	56	2
16	26-01-18	08-02-18	23-03-18	2	20-02-15	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves			Dossier classé	0	3	56	2
17	26-01-18	08-02-18	23-03-18	2	20-02-18	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves			Dossier classé	0	3	56	2
18	05-02-18	12-02-18	15-06-18	1	20-06-15	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	1	6	130	5
19	05-02-18	12-02-18	15-06-18	1	14-02-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	1	6	130	5
20	19-02-18	07-03-18	21-09-18	0	14-02-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique		Dossier classé	1	6	214	8
21	16-03-18	28-03-18	28-09-18	0	07-01-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	6	196	7
22	30-01-18	03-04-18	03-07-18	0	01-09-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	154	6
23	19-03-18	18-04-18	18-07-18	1	06-08-15	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	3	121	4
24	19-03-18	18-04-18	18-07-18	1	03-09-16	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	3	121	4
25	16-03-18	16-04-18	16-10-18	1	15-06-14	SAJ Na	Avérée	Psychologique			Dossier classé	0	6	214	8
26	16-03-18	16-04-18	16-10-18	1	17-01-18	SAJ Na	Avérée	Psychologique			Dossier classé	0	6	214	8
27	22-03-18	09-04-18	20-04-18	0	29-12-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Floignement familial	1		29	1
28	06-04-18	14-05-18	09-07-18	3	04-02-16	SAJ Na	Avérée	Physique			Floignement familial	1	3	94	4
29	16-04-18	28-05-18	11-06-18	0	28-02-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	1		56	2
30	26-03-18	11-06-18	15-06-18	2	09-03-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Floignement familial	1		81	3
31	26-03-18	11-06-18	15-06-18	2	26-10-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Floignement familial	1		81	3
32	05-06-18	11-06-18	25-06-18	1	19-11-16	SAJ Di	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	1		20	1
33	05-06-18	11-06-18	25-06-18	1	18-10-14	SAJ Di	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	1		20	1
34	13-08-18	20-08-18	22-08-18	0	04-07-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves			Floignement familial	1		9	1
35	23-08-18	30-08-18	14-09-18	1	16-08-13	SPJ Na	Potentielle	Psychologique			Dossier classé	1		22	1
36	30-08-18	10-09-18	18-09-18	0	29-06-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Passage en 39	1		19	1
37	06-06-18	10-09-18	10-12-18	2	05-09-17	SAJ Na	Potentielle	Psychologique	Négligences graves		Dossier classé	0	3	187	7
38	28-08-18	07-09-18	16-10-18	1	10-11-16	SAJ Na	Avérée	Psychologique			Passage en 39	0	3	49	2
39	06-09-18	10-09-18	10-03-19	0	20-03-18	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Négligences graves		En cours	0	6	185	7
40	08-08-18	04-10-18	27-11-18	1	06-08-15	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	111	4
41	08-08-18	04-10-18	27-11-18	1	03-09-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	111	4
42	12-09-18	03-10-18	16-10-18	0	01-04-14	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		Dossier classé	0	3	34	2
43	24-10-18	05-11-18	19-11-18	2	12-10-13	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique	Négligences graves	Passage en 39	1		26	1
44	24-10-18	05-11-18	19-11-18	2	31-05-17	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique	Négligences graves	Passage en 39	1		26	1
45	05-10-18	22-10-18	22-01-19	1	25-10-16	SAJ Na	Avérée	Psychologique			Dossier classé	0	3	109	4
46	08-10-18	12-11-18	12-02-19	1	18-10-14	SAJ Di	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	3	127	5
47	08-10-18	12-11-18	12-02-19	1	19-11-16	SAJ Di	Avérée	Négligences graves			Dossier classé	0	3	127	5
48	02-10-18	09-11-18	09-05-19	2	29-04-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		En cours	0	6	219	8
49	26-10-18	16-11-18	16-01-19	0	20-06-17	SPJ Na	Avérée	Physique			Dossier classé	0	3	82	3
50	17-10-18	14-11-18	14-02-19	1	17-09-13	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	120	4
51	17-10-18	14-11-18	14-02-19	1	21-12-14	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	120	4
52	28-11-18	03-12-18	03-03-19	2	11-02-14	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves	Psychologique		En cours	0	3	95	4
53	28-11-18	03-12-18	03-03-19	2	20-02-15	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves	Psychologique		En cours	0	3	95	4
54	28-11-18	03-12-18	03-03-19	2	20-02-15	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves	Psychologique		En cours	0	3	95	4
55	29-10-18	19-11-18	03-12-18	1	22-07-16	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	1		35	2
56	29-10-18	19-11-18	03-12-18	1	27-04-18	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	1		35	2

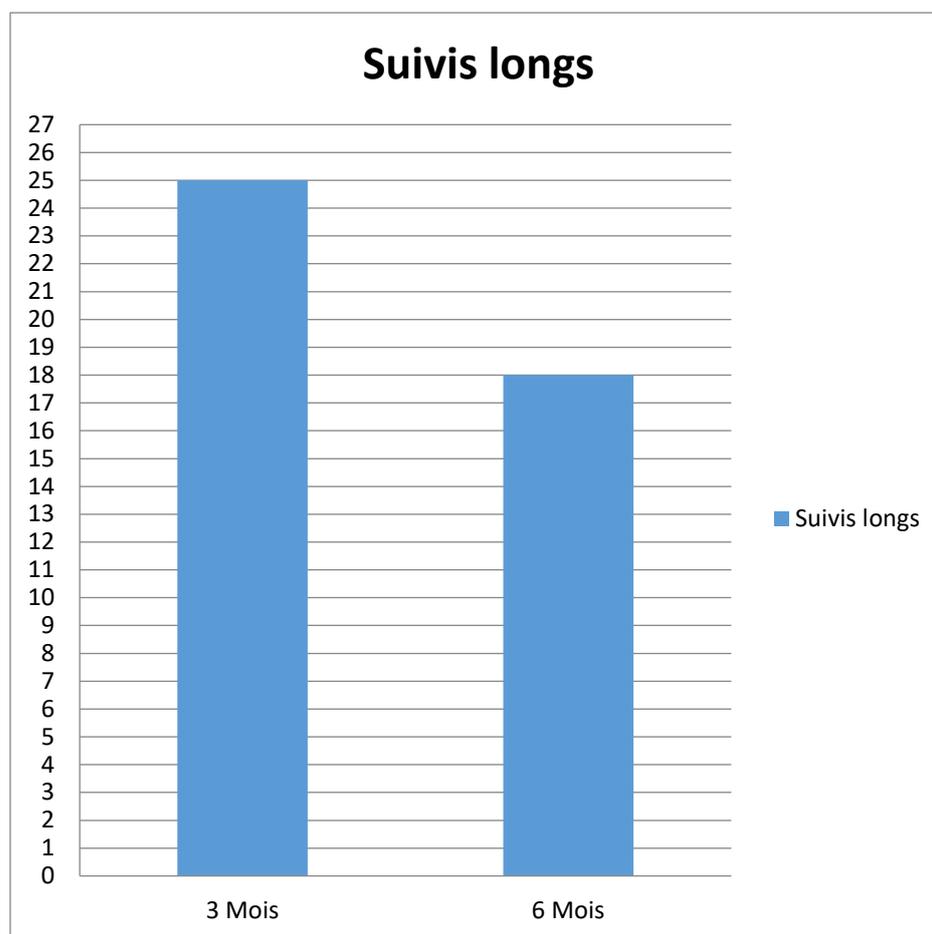
DURÉE DES SUIVIS 2018

Nombre total	56
Urgences	18
Urgence seule	13
Urgence + suivi	5

36

3 Mois	25
6 Mois	18

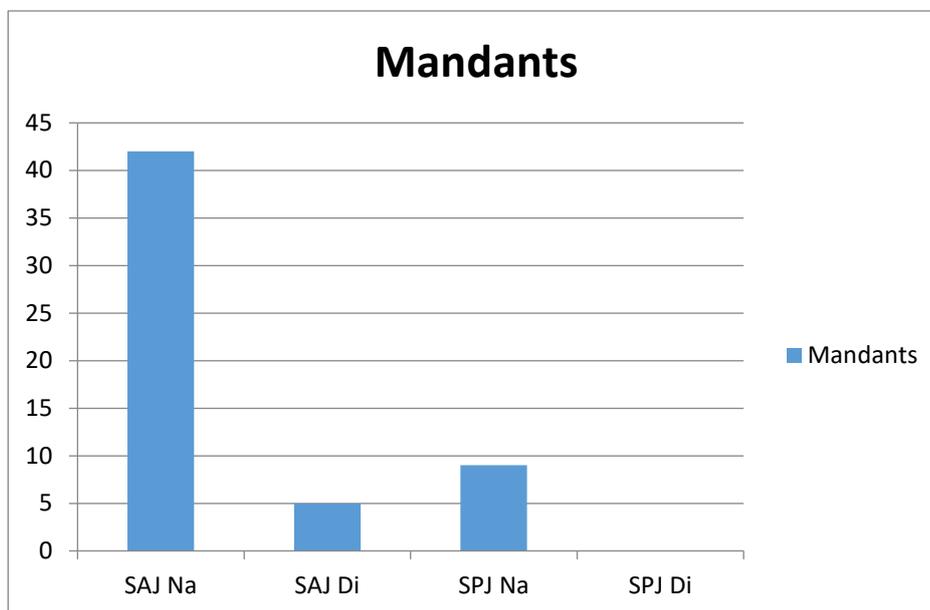
43



LES MANDANTS 2018

SAJ Na	42
SAJ Di	5
SPJ Na	9
SPJ Di	0

56

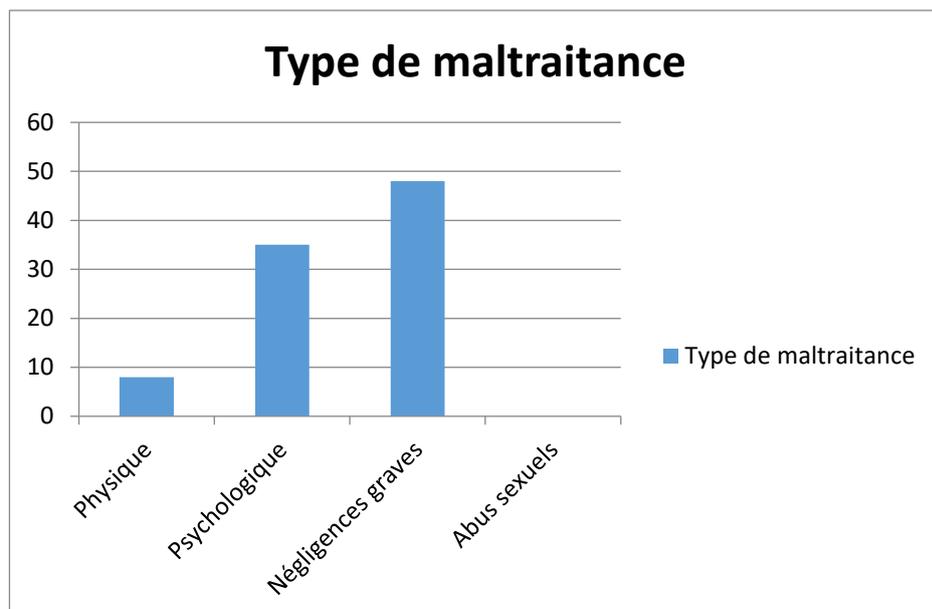
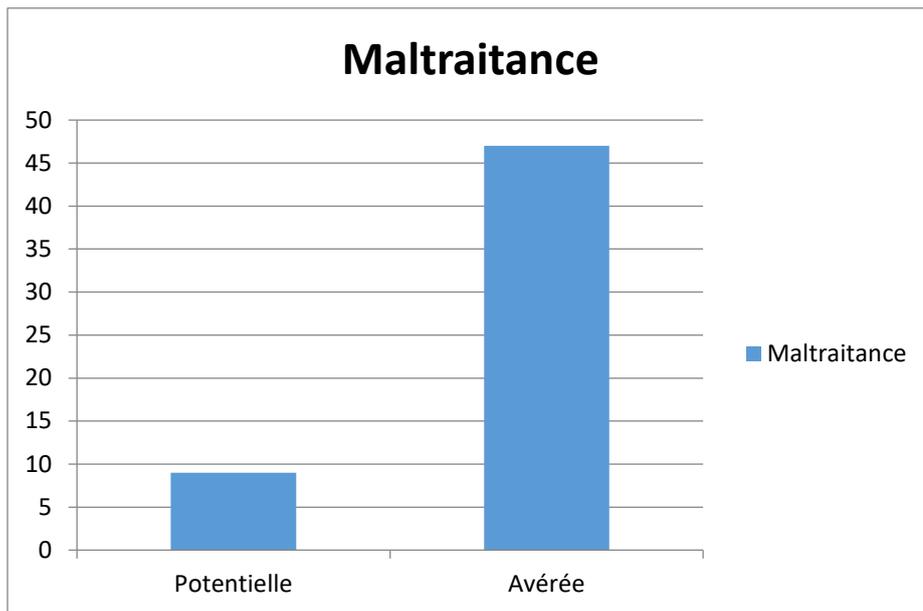


TYPES DE MALTRAITANCE 2018

Potentielle	9
Avérée	47

56

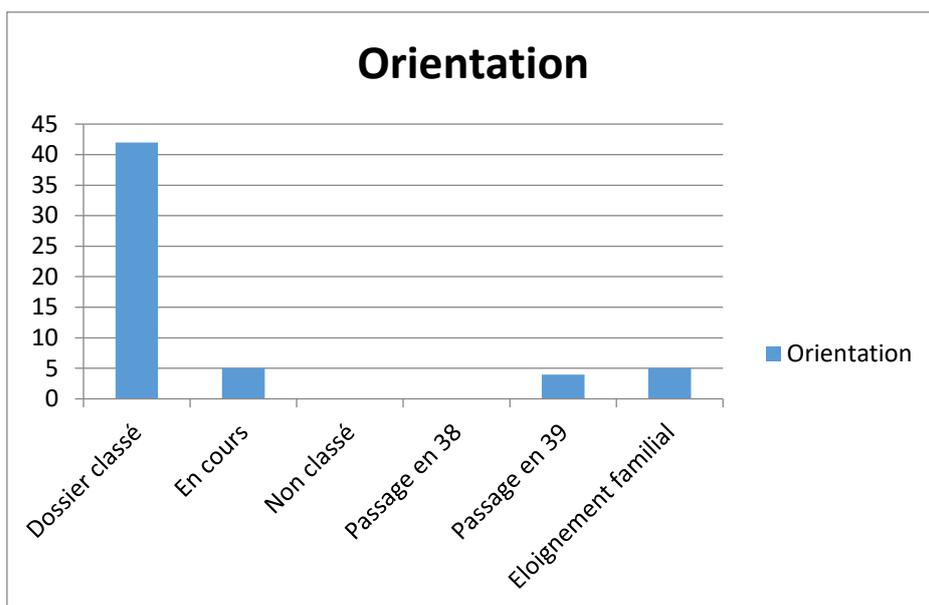
Physique	8
Psychologique	35
Négligences graves	48
Abus sexuels	0



ORIENTATION DONNEE A LA FIN DE NOTRE SUIVI EN 2018

Dossier classé	42
En cours	5
Non classé	0
Passage en 38	0
Passage en 39	4
Eloignement familial	5

56



En ce qui concerne l'item « non classé » : La situation n'est plus prise en charge par notre service mais le SAJ suit toujours la situation et/ou un autre service a pris le relai (SAIE, COE, aide familiale, suivi ambulatoire, AVIQ, ...). Le dossier du jeune peut aussi être classé au niveau du SAJ.

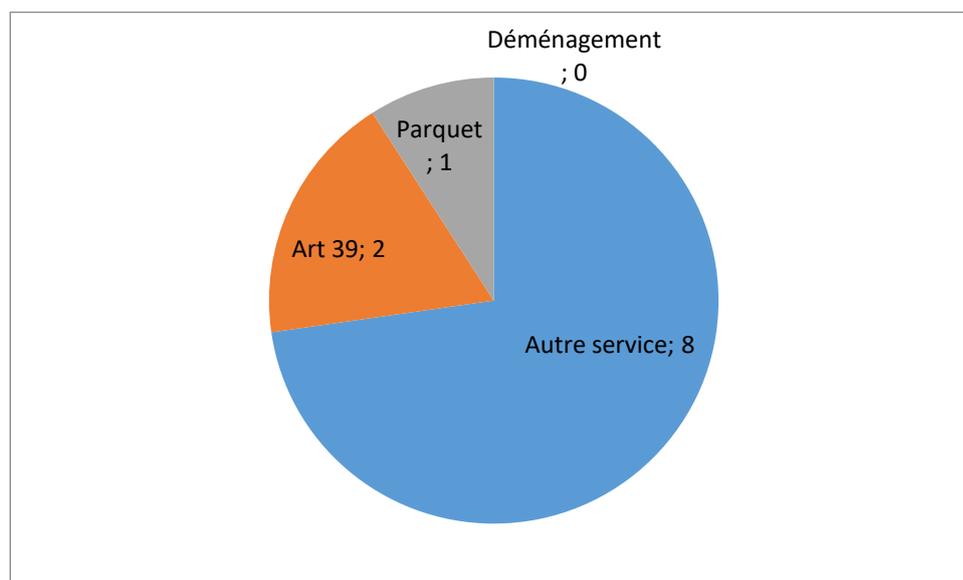
DELAI DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION EN 2018

En 2018, le délai moyen de prise en charge d'une situation est de 23 jours. Ce délai correspond au temps entre la priorisation de la situation par le mandant et la date réelle de prise en charge de la situation. 17 situations sur les 56 ont un délai supérieur à 29 jours.

SITUATION PRIORISEE ET NON PRISE EN CHARGE EN 2018

En 2018, 11 situations ont été portées à notre connaissance (contre 17 en 2017) et parfois priorisées par le mandant. Ces situations n'ont finalement pas été prises en charge par notre service et une autre orientation a été prise. Il est à noter, qu'en moyenne, la durée entre le jour de la demande de prise en charge et le jour d'information de la non prise en charge est de **37** jours. Il est important de prendre en compte cette donnée, dans la mesure où durant ce temps, il y a eu des réunions organisées, voire des contacts avec la famille et que ce temps était donc « bloqué » pour chaque situation.

Liste Orientation finale	Nombre
Autre service	8
Art 39	2
Parquet	1
Déménagement	0



« *Petit Jules,*

Je t'ai rencontré pour la première fois au SAJ. Nous avons été sollicités pour assurer un mandat d'urgence au sein de ta famille tellement les inquiétudes étaient énormes autour de toi.

J'ai, en effet, tout de suite constaté que ta maman était en grande souffrance psychologique, elle ne te regardait pas, tu existais à peine pour elle et elle avait le regard dans le vide.

Ton papa lui était un grand bavard, il prenait toute la place dans la discussion. Ton papa avait peur et il voulait tellement nous convaincre que tout allait bien pour toi qu'il n'arrivait pas à voir vos difficultés et vos souffrances à toi et à ta maman.

Shana et moi, nous sommes venues te voir chez toi tous les jours pendant 10 jours et on s'est très vite rendu compte que vous aviez besoin d'aide. Tous les services qui t'entouraient, toi et tes parents, étaient aussi très inquiets.

Ton papa voyait en toi des prouesses qu'un petit garçon de deux mois serait incapable de faire. En revanche, il ne voyait pas que tu étais en retrait relationnel. Tu étais en train de t'éteindre, petit bonhomme.

Dès que tu étais en difficulté, tu t'endormais. Ta maman nous disait qu'elle ne supportait pas tes pleurs et que tu devais dormir... tu avais donc déjà bien compris que c'était mieux pour toi de t'enfuir dans le sommeil plutôt que de forcer la relation avec tes parents...

Tu n'avais pas envie de nous regarder et quand nous insistions pour capter ton regard, tu régurgitais. Ta petite tête était déjà marquée par le fait que tu la tournais toujours dans le même sens pour ne pas être dans l'interaction avec tes parents.

Nous étions très inquiets pour toi, petit bonhomme. D'ailleurs, tous les services étaient unanimes pour dire qu'il y avait urgence pour toi et ta sécurité.

Le rendez-vous au SAJ a donc été avancé, les inquiétudes réexpliquées à tes parents. Ton papa ne voulait pas les entendre, ta maman était abattue.

Pour te protéger et pour ta sécurité, le SAJ a proposé à tes parents de t'éloigner d'eux le temps que chacun prenne soin de lui. Tes parents n'ont pas accepté et un juge a été sollicité en urgence pour prendre cette décision.

J'espère de tout cœur pour toi que ton papa va pouvoir se remettre en question et que ta maman va recevoir les soins nécessaires pour sa santé et pour pouvoir créer ce lien qui vous a manqué à tous les deux.

Petit bonhomme, tu as des ressources, rien n'est trop tard pour toi, tu vas avoir du temps pour toi. Les adultes autour de toi vont t'entourer et être à l'écoute de tes besoins et ils vont soigner tes parents.

Je te souhaite de bien grandir et j'espère que notre rencontre aura permis d'enclencher toute l'aide dont tu as besoin pour devenir un petit garçon en pleine forme.

Marie »

4. SUIVI d' Emma et Marion

Contexte d'intervention et motif de l'interpellation du service :

C'est en août 2017 que le SAJ de Namur nous interpelle concernant la situation d'Emma, alors âgée de 3 ans et de Marion, âgée de 16 mois.

Emma et Marion vivent avec leurs parents et sont suivies par la TMS ONE.

C'est la TMS ONE qui a sollicité le SAJ, fin avril 2017 car la maman est « à bout », épuisée et complètement dépassée par ses enfants. Marion ne dort pas les nuits et a des gestes brusques vis-à-vis de sa sœur, Emma. Madame est angoissée par rapport à la nourriture et les repas sont source de stress pour elle. Madame a du mal à mettre des limites et culpabilise énormément quand elle doit dire « non ». Les moments de jeux sont source de disputes entre les filles et pour les éviter, Madame a enlevé les jouets à disposition des filles.

Madame expose être fort isolée pour élever ses deux fillettes. Cet isolement engendre un épuisement pouvant lui-même induire des comportements inappropriés dans le chef de la maman.

Monsieur travaille et Madame exprime qu'il ne s'investit pas dans le quotidien avec les enfants. Madame a tendance à vouloir tout gérer, lui laisse-t-elle une place de papa ?

Le quotidien et la prise en charge des filles semblent être lourds pour la maman. Suite à ces difficultés, le SAJ a donc mis en place la crèche pour Marion. Toutefois, il convenait de pouvoir travailler avec les deux parents les questions d'ordre éducatif.

Objectifs de notre mandat :

En août 2017, le conseiller de l'aide à la jeunesse priorise donc la situation des deux fillettes et nous sollicite pour une prise en charge de 3 mois avec les objectifs suivants :

- Offrir un cadre de vie strict et sécurisant aux enfants ;
- Soutenir les parents au niveau éducatif ;
- Réfléchir à la place de chacun au niveau familial.

Les mesures d'aide et les modalités du programme d'aide prévoyaient :

- La poursuite de la crèche pour Marion ;
- La mise en place de stages durant les vacances scolaires pour Emma ;
- L'intervention de la MIIF
- Le suivi de la situation par la déléguée.

Le Suivi :

Lors de notre mandat, l'intervenante a essentiellement rencontré la maman et le travail s'est enclenché avec elle. En ce qui concerne le papa, nous ne l'avons rencontré que très peu mais celui-ci s'est montré très ouvert à notre intervention. Il ne pouvait être présent car il travaillait beaucoup.

Lors du premier mois d'intervention, nous avons rencontré une maman « exténuée », « fragile » même si elle disait aller déjà mieux qu'il y a quelques mois. Lorsqu'elle évoquait son état des mois précédents, nous avons eu le sentiment d'une « dépression du post partum ». Madame exprimait clairement qu'elle était dépassée voir submergée par le quotidien avec ses 2 filles, qu'elle avait baissé les bras et qu'elle avait développé une forme « d'irritabilité » face aux enfants. Face à tout cela, elle a perdu pied et a eu des passages à l'acte (claque) vis-à-vis d'Emma.

Nous avons également tout de suite eu le sentiment d'être confronté à une maman qui « voulait bien faire », qui se montrait exigeante vis-à-vis d'elle-même et qui manquait cruellement de confiance en elle. *Par exemple, elle éprouvait du mal à acheter un repas préparé pour les filles ou à laisser ses enfants à une personne de confiance.*

Elle exprimait également une forme de culpabilité même excessive vis-à-vis du passé, elle se décrivait « comme une mauvaise mère », estimait que les difficultés d'Emma étaient en majorité de sa faute. Elle se dévalorisait sans cesse dans sa fonction maternelle.

Madame avait un grand besoin de « souffler », de prendre du temps pour elle. Bien que la crèche pour Marion avait été mise en place fin mai (ce qui a déjà permis à Madame de souffler avant l'arrivée des vacances), l'été s'annonçait compliqué pour elle. Elle se montrait demandeuse de mettre Emma à l'école. Adeline continuait à fréquenter la crèche. Le papa allait rechercher Adeline en crèche à son retour du travail.

Au fur et à mesure et d'une façon générale, c'est une maman qui s'est montrée collaborante et très à l'écoute des conseils de l'éducatrice. En effet, dès le début des visites, l'intervenante a rapidement pu mettre des mots sur les différentes difficultés au sein de la famille. Grâce à la mise en mots de l'intervenante, Madame a pu prendre conscience de cette dynamique et a pu rapidement changer les choses au sein du domicile.

Nous avons pu aborder la fragilité de la maman et réfléchir avec elle à une forme d'aide thérapeutique personnelle et lui avons fait différentes propositions d'aide en concertation avec le SAJ.

Emma nous apparaissait comme une petite fille assez timide et qui n'allait pas spontanément chercher l'interaction avec l'intervenante.

Son langage était difficilement compréhensible. Lorsque l'intervenante venait au domicile, elle ne parlait pas et faisait peu de sons. Elle ne semblait même pas dans le babillage. Elle n'imitait pas le bruit des animaux. Emma tentait de répéter certains mots mais c'était assez minime.

Elle éprouvait du mal à manger seule. Emma avait besoin d'aide et ne piquait pas encore dans les aliments.

Elle pouvait jouer seule de longues minutes. Emma se montrait très réceptive aux différentes stimulations, se montrait preneuse des nouveaux jeux.

Elle pouvait faire des crises d'opposition et se faisait difficilement comprendre hormis par des gestes et en tentant de montrer ce qu'elle voulait. Néanmoins, avec le cadre posé, elle faisait moins de crises et acceptait les limites.

En ce qui concerne la propreté, elle n'était pas encore acquise ni de jour ni de nuit.

Au niveau affectif, Emma se montrait parfois très envahissante avec sa maman dans la recherche de contacts physiques.

Face à ces premières observations, nous avons émis l'hypothèse en réunion d'équipe qu'Emma, suite à la dépression du post partum de sa maman et de la venue de sa petite sœur, n'avait pas ou peu reçu de stimulations pour les apprentissages et n'avait pas créé de sécurité affective. En effet, Madame pouvait dire qu'elle avait continué à répondre aux besoins primaires mais n'avait plus amené de stimulations pensant qu'Emma apprendrait par elle-même. Nous avons donc proposé que de la psychomotricité relationnelle puisse se mettre en place afin de travailler la contenance et la sécurité de base.

Nous observions également qu'Emma était une « enfant roi », qui décidait de beaucoup de choses parfois au détriment de sa petite sœur qui se montrait plus flexible. Madame, avec toute sa culpabilité, cédait alors à tous les caprices de sa fille. *Par exemple : lorsqu'Emma décidait de prendre un bain en pleine journée en se rendant seule à la salle de bain et en se déshabillant pendant que Madame terminait le repas avec Marion. Le repas était alors abrégé pour donner le bain à Emma ou encore Emma qui arrachait le biberon de sa sœur pour le boire et une maman qui laissait faire.*

De son côté, Marion était une petite fille souriante, très autonome même si elle ne marchait pas encore. Elle se déplaçait rapidement avec une technique de quatre pattes. Elle pouvait imiter sa sœur en jouant.

Marion disait quelques mots, essayait de manger seule. Elle commençait la propreté, avait déjà fait deux ou trois fois pipi sur le petit pot lorsque sa sœur essayait d'y aller.

Elle était dans l'imitation, pouvait jouer seule avec des petits personnages. Elle explorait son environnement et ne se mettait pas en danger. Face aux adultes non familiers, elle gardait ses distances mais pouvait leur sourire.

Nous étions donc moins inquiets pour l'évolution de Marion.

Au fil des interventions et très rapidement, la situation a évolué. Nous avons constaté une amélioration dans la « fatigue psychologique » de Madame. En effet, elle reprenait petit à petit du plaisir avec ses enfants, semblait avoir un peu plus de temps pour elle malgré que les filles étaient régulièrement malades. Madame pouvait mettre un cadre à Emma en l'envoyant dans sa chambre lorsqu'elle faisait une crise et s'opposait aux décisions de sa mère.

Madame reprenait progressivement du plaisir avec Emma ou Marion à la maison mais en présence des deux filles cela restait très difficile pour elle de gérer les besoins et désirs de chacune. Tout comme, vu son manque de confiance et la peur du regard des autres, cela restait compliqué pour Madame d'aller à l'extérieur en particulier lorsqu'elle était avec ses deux filles.

En concertation d'équipe, nous avons proposé d'alterner les visites avec un seul enfant à la fois d'autant qu'Emma fréquentait l'école et que Marion était à la crèche. Ce « mode de fonctionnement » semblait convenir à tous et en particulier à Emma qui est une petite fille qui semblait avoir besoin de moments privilégiés tant avec sa maman qu'avec l'adulte en général. Nous avons pu observer que, lorsqu'elle était seule, elle pouvait essayer de répéter quelques mots, faire des sons d'animaux, elle pouvait jouer de longues minutes à la pâte à modeler ou faire des jeux didactiques.

En parallèle, Madame a pris conscience de son état et a rencontré son médecin traitant. Elle avait commencé un traitement d'antidépresseurs qu'elle n'a pas poursuivi mais cela semble la rassurer de savoir qu'elle peut compter dessus au cas où.

Madame a également pu se rendre au centre de santé mentale où elle a entrepris un suivi psychologique avec une psychologue. Madame a pu évoquer son passé, ses souffrances et ses angoisses et a éprouvé un réel intérêt à ce travail thérapeutique.

Au terme de notre premier mandat, nous constatons que les règles mises en place avec la maman pour Emma perdurent dans le temps. En effet, les caprices d'Emma ne sont plus autorisés par sa maman. Madame a pu se rendre compte à quel point elle privilégiait une de ses filles et cédait à toutes les demandes d'Emma. Elle culpabilise de moins en moins face aux limites à mettre aux enfants et elle peut punir Emma si elle arrache un objet des mains de sa sœur ou si elle refuse de s'habiller. Madame peut poser des limites claires à ses enfants sans devoir crier ou mettre une fessée pour se faire écouter.

Madame reste fragile mais nous la voyons aller mieux de jour en jour. En effet, le quotidien, qui n'était plus que corvée pour Madame, semble s'alléger petit à petit.

Le chemin de l'école et en particulier de la crèche reste encore problématique. Madame est en grande difficulté face aux regards des autres et dès qu'Emma manifeste un comportement inadéquat (ne plus accepter d'avancer ou se jeter par terre), cela engendre des angoisses chez Madame. Madame peut, actuellement, faire des demandes et depuis peu, la voisine assure donc les trajets avec son véhicule et cela profite à la famille.

Nous constatons que Madame peut prendre sa part de responsabilité dans les difficultés qu'elle vit au quotidien. En effet, elle a pu dire ne pas avoir compris, avant notre intervention, la nécessité de mettre des règles à ses enfants, elle peut également dire qu'elle pensait qu'il n'y avait pas besoin de stimuler les enfants, que tout se faisait tout seul.

Elle se montre contente de voir Marion aller à la crèche et constate tous les apports positifs de celle-ci dans l'évolution de sa fille, elle peut dire regretter qu'Emma n'ait pas profité d'un tel espace.

Madame peut petit à petit jouer avec ses filles et avoir des échanges plus sereins avec elles. Notre rôle est de pouvoir déculpabiliser Madame dans son quotidien et de lui permettre ainsi de prendre plus de plaisir avec ses enfants (plats préparés pour les filles, ménage un peu moins fait,...). Elle reprend donc, petit à petit, du plaisir avec ses enfants que ce soit dans le jeu, dans des promenades ou en faisant les magasins. Dès que Monsieur a un jour de congé ou d'intempérie, ils profitent de l'occasion pour aller vers l'extérieur et faire des sorties en famille.

Madame reste toujours très attentive au bien-être de ses filles et de leur évolution. Elle garde, néanmoins, une grande part de « culpabilité » dès que ses enfants n'évoluent pas aussi rapidement que les autres ou dès que l'on fait le constat d'une difficulté.

Les dettes s'allègent progressivement et le couple peut à nouveau se faire des « petits plaisirs ». Ils ont même des projets de vacances en famille.

En novembre 2018, nous nous revoyons chez le conseiller. Il apparaît que la maman a pu s'appuyer sur les intervenants du service et le travail « porte ses fruits ». Toutefois, le conseiller propose de consolider les avancées de la famille. Madame est preneuse et un nouveau mandat pour une durée de 3 mois nous est confié.

Les filles évoluent et la situation se stabilise progressivement.

Au niveau d'Emma, nous constatons une belle amélioration au niveau de son langage, elle peut répéter de plus en plus de mots avec une bonne prononciation. Elle est de plus en plus dans la communication avec l'autre.

Elle comprend les consignes simples, donne sur demande et identifie les mêmes images. Emma est une petite fille qui se montre intéressée par tout ce qu'on lui propose comme stimulations et qui peut se poser de longues minutes sur une même activité. Elle peut solliciter l'adulte pour une activité et redemander un jeu qu'elle a apprécié. Sa psychomotricité globale et fine est bonne. Emma a accès aux jeux symboliques.

Emma va régulièrement à l'école et se montre souriante. Elle y chante et se montre enthousiaste face aux activités proposées.

Elle peut accepter de plus en plus de limites et de frustrations. Elle n'est plus seule à « décider » et Madame ne cède plus à ses caprices.

Emma acquiert de l'autonomie, elle s'habille seule, mange de mieux en mieux. Elle passe de bonnes nuits. Elle va de plus en plus souvent sur le petit pot principalement pour uriner.

Emma cherche le contact physique avec l'adulte et se montre moins « envahissante » qu'au début. Elle va vers sa maman, s'inquiète quand elle quitte la pièce.

En ce qui concerne Marion, suite aux inquiétudes de la crèche (non acquisition de la marche et hypotonique), l'intervenante a accompagné Madame et Marion chez la pédiatre pour un avis médical. Selon elle, sa croissance et son développement sont parfaits. Elle a « une propulsion mode des fesses » et donc l'acquisition de la marche se fait plus tardivement (18-20 mois). Elle note également un bel éveil du point de vue du langage et compréhension des consignes simples. Le pédiatre se propose de revoir l'enfant dans un an.

Marion babille et dit déjà quelques mots, elle cherche à manger seule, elle peut imiter dans le jeu, elle comprend des consignes simples.

Depuis son hospitalisation (infection rein), Marion se montre plus craintive vis-à-vis des adultes qui l'entourent et se montre beaucoup plus accrochée à sa maman.

Au cours de ce deuxième mandat, Madame reste fragile mais nous la voyons aller mieux de jour en jour. Elle avance de jour en jour. En effet, elle fait de plus en plus attention à elle, à son apparence. Elle peut désormais garder les filles en alternance ou même ensemble lorsque Madame sent qu'elles sont plus fatiguées.

Elle reprend beaucoup de plaisir avec ses enfants que ce soit dans le quotidien ou dans les activités. Elle peut à nouveau proposer des activités aux filles (qui étaient autrefois bannies du quotidien) tel que faire le sapin de Noël, aller faire les magasins, faire de la peinture,...

Nous avons le sentiment que Madame reprend progressivement confiance en elle et donc peut mieux gérer des activités ou des moments plus complexes. Nous découvrons chaque jour une maman qui écoute plus ses besoins et qui peut faire des demandes à sa famille (grand-mère, mari, beaux-parents) pour prendre le relai au niveau des filles. Les filles vont dormir ou passent des journées chez mamy chacune à leur tour, Madame demande à sa maman de la conduire à différents rendez-vous ou d'aller rechercher Marion à la crèche ou Emma à l'école.

Madame semble continuer à prendre du plaisir avec ses enfants et se montre fière des progrès de ses filles et heureuse de les voir évoluer au quotidien.

Néanmoins, Madame reste avec une « forme de culpabilité » et cherche toujours à « savoir ce qu'elle a fait de mal » quand on met en évidence une difficulté chez les enfants. Elle continue de se mettre une pression sur ses épaules et c'est important de décaler les choses avec elle et de la soutenir dans cette nouvelle dynamique.

Notre dernier mois d'intervention s'inscrit dans la continuité des autres. En effet, au fur et à mesure du temps, nous avons vu Madame se détendre, avoir plus d'assurance, trouver des solutions par elle-même, prendre des initiatives avec ses filles mais surtout retrouver du plaisir au quotidien.

Nous quittons une maman beaucoup plus sûre d'elle et bien consciente qu'elle a encore un travail personnel sur son passé à poursuivre avec sa thérapeute. Les rendez-vous pourront prochainement se faire en parallèle aux séances de psychomotricité relationnelle pour Emma.

En ce qui concerne les filles, nous les avons également vues bien évoluer au cours des 6 mois d'intervention.

Emma parle de plus en plus, son langage se diversifie. Elle peut à présent respecter des limites claires, elle ne rentre plus en crise à la moindre contrariété.

Elle commence à devenir propre. Emma se montre de plus en plus capable de faire des demandes.

Grâce à la confiance retrouvée de maman, elle lui permet de faire de plus en plus d'activités, peinture, pâte à modeler. Les sorties vers l'extérieur se font plus sereinement.

Elle profite pleinement de son espace thérapeutique au SSM.

Le changement d'école a été profitable, Madame se sent plus en confiance avec l'équipe scolaire.

Marion, 22 mois, a aussi fait beaucoup de progrès en peu de temps. Elle marche, commence à parler, imite sa sœur de plus en plus, elle se fait de mieux en mieux comprendre. Marion gagne en autonomie, elle mange seule.

Depuis le changement de section au sein de la structure d'accueil, Marion trouve de mieux en mieux sa place.

Les nuits restent compliquées mais Madame cherche des solutions (ostéopathie, traitement aux plantes,....). Cela ne semble plus affecter la maman de la même façon qu'auparavant.

5. NOS FORMATIONS/ACTIVITES EN 2018

- Supervision par Madame HAENECOUR du service Atouts à raison d'une fois par mois : réflexions et pistes de travail autour de situations cliniques ; réflexion sur notre pratique professionnelle ;
- Conseil pédagogique avec tous les membres du personnel (secrétaire générale f.f, directrice pédagogique, coordinatrice, éducatrices, comptable et secrétaire/rédacteur) : réflexion et évaluation du projet pédagogique, application du code de déontologie et plan de formation pour l'année ;
- Formation obligatoire Aide à la Jeunesse : formation de base pour les travailleurs des fonctions éducatives ou psychosociales (3 journées par RTA) et formation nouveaux directeurs;
- Participation en tant que membre à l'asbl SYPA (Synergie et Participation). SYPA regroupe l'ensemble des services agréés du secteur de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement judiciaire de Namur ;
- Participation au groupe de travail SYPA : « le carnet de route » et « collaboration mandant » ;
- Participation au groupe de travail parentalité/RASANAM (Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la région Namuroise) : 3 rencontres par an ;
- Journée d'étude organisée par UCLouvain, l'Université de Liège et Atouts sur « Les parents au cœur de nos interventions » ;
- Journée d'étude organisée par l'asbl SYPA sur « Les neurosciences au service de nos pratiques » ;
- Journée d'étude sur « Le code, qu'est-ce qui change ? » ;
- Matinée de formation au sein d'IMAJE « L'apport des neurosciences dans nos pratiques » par le Docteur Hallet ;
- Formation de 3 jours sur « Regards croisés sur le travail avec les familles » au SEPTs-j ;
- Formation de 2 jours sur « Soutenir l'enfant dans la construction de l'estime de soi » ;
- Formation en bobologie et réanimation, IMAJE ;
- Rencontre :
 - Avec l'équipe du Service de Santé Mentale « SELINA » de Jambes ;
 - Avec l'équipe du Centre de planning et de consultation familiale et conjugale le « Blé en Herbe » ;
 - Avec 2 intervenantes du service d'aide et d'intervention éducative « Le Sampan » ;
 - Avec l'équipe du service d'aide et d'intervention éducative « Qualiplus » ;
 - Avec l'équipe de TMS ONE du CHR Namur et le référent maltraitance.

« Petit Milan,

Tu as eu un début de vie pas facile, je dirais même fort compliqué. En effet, nous avons été interpellés par le SAJ car dès ta naissance, tu as dû subir un sevrage médicamenteux. Ta maman a, pendant toute sa grossesse, consommé des médicaments sans jamais le dire à son gynécologue. Elle pensait que ces médicaments allaient lui faire oublier son passé, ses problèmes, ses angoisses et sa vie compliquée. Tu as donc passé quelques semaines en néonatalogie avant de rentrer à la maison avec ton papa et ta maman.

Une fois à la maison, la vie n'a pas été beaucoup plus rose car il y avait beaucoup de conflits de couple. Tu as dû rapidement retourner à l'hôpital pour subir une petite intervention chirurgicale, rien de grave une petite hernie. A peine rentré, tu as à nouveau dû être réhospitalisé en urgence pour une sténose du pylore. Lors de cette dernière hospitalisation, les médecins ont demandé à ton papa de faire des examens médicaux car il ne le trouvait pas bien. Rapidement, le diagnostic est tombé, il souffrait d'un cancer du foie. Tu peux donc l'imaginer, Milan, tes parents étaient accablés par cette nouvelle.

C'est dans ce contexte particulier que nous sommes intervenus.

Il y a d'abord eu ma collègue qui a dû rassurer ta maman sur ses compétences, sur sa manière de faire avec toi. Mais il a aussi fallu qu'elle travaille la gestion des conflits de couple et ta place au sein de ce chaos.

Ta maman était très demandeuse d'un soutien éducatif au domicile mais ton papa n'en voyait pas l'utilité, le sens de notre intervention...lui, qui avait déjà deux grands enfants !. Il buvait aussi pas mal et était très rigide en ce qui concerne l'éducation.

Il fallait que ta maman puisse croire suffisamment en elle pour savoir ce qui était bon pour toi mais également pour pouvoir s'imposer si nécessaire.

Nous avons proposé une crèche pour que tu puisses sortir de ce contexte parfois difficile. Ton papa était contre mais ta maman, avec notre soutien, a pu lui imposer sa position dans ton intérêt.

Une psychologue a également été mise en place pour soutenir ta maman dans une gestion « modérée » des médicaments et afin d'évoquer ses souffrances, son histoire et qu'elle puisse apprendre à affronter ses problèmes plutôt que de les fuir.

Puis ma collègue est tombée malade et j'ai donc repris son travail. Ta maman était méfiante dans un premier temps mais la confiance s'est vite installée. Ton papa, quant à lui, était contre mon intervention et cela n'a pas été sans mal.

Toi, Milan, tu t'adaptais bien au sein de la crèche, tu t'y plaisais fort bien d'ailleurs. Ta maman a pu, de jour en jour, déculpabiliser de te mettre en crèche et a pu voir les bienfaits de celle-ci sur toi.

J'ai pu travailler les stimulations à t'apporter pour ton développement, les repas que ta maman avait peur de préparer. Je vous ai aussi accompagnés lors des sorties à l'extérieur, source d'angoisse pour ta maman. Le regard de l'autre avait un grand impact sur elle. Je pense avoir été au côté de ta maman dans tout ton quotidien. Ta maman a repris confiance en elle, ses angoisses n'ont pas disparu mais elles se sont atténuées. Au fil du temps, je voyais ta maman prendre un réel plaisir en ta compagnie et le quotidien n'était plus seulement source de stress pour elle.

Ton papa a commencé sa chimiothérapie et a rapidement appris qu'il ne lui restait plus longtemps à vivre. Son état général s'est dégradé et ta maman gérait tant bien que mal la situation. Il y avait beaucoup de hauts et de bas. Elle voulait te protéger le plus possible et a demandé à augmenter ton accueil au sein de la crèche afin que tu puisses être loin le plus possible de cette ambiance souvent pesante.

Notre mandat arrivait à son terme au sein de ta famille et en concertation avec le conseiller du SAJ, nous trouvions que ce n'était pas le bon moment pour envisager la fin de notre intervention. Une dérogation a donc été demandée pour pouvoir continuer à soutenir ta maman dans cette période difficile.

Ton papa est décédé avant l'été. Malgré la douleur, ta maman a tenu le coup pour toi. Elle a tout réorganisé pour que le quotidien ne soit pas trop lourd sans ton papa.

Après ces quelques mois de suivi, je vous laisse toi et ta maman et je sais que ta maman cherchera toujours à faire en sorte que tu sois le mieux possible malgré ses hauts et ses bas. Tu profites pleinement de la crèche et tu grandis si bien...

Bonne route, petit Milan »

6. NOS PROJETS/PLAN DE FORMATION POUR 2019

- *Poursuite de nos supervisions 1 fois par mois avec Madame HAENECOUR du service Atouts ;*
- *Conseil pédagogique avec tous les membres du personnel ;*
- *Poursuite des différents groupes de travail avec SYPA ;*
- *Participation aux rencontres SYPA ;*
- *Poursuite des rencontres GT parentalité RASANAM ;*
- *Journée SYPA à la Marlagne ;*
- *Formation obligatoire de l'Aide à la Jeunesse pour les travailleurs des fonctions éducatives ou psychosociales (3 journées par RTA) ;*
- *Journée d'approfondissement Code : Aide aux enfants et à leur famille (livre III) et la protection des enfants en danger (Livre IV) ;*
- *Rencontre :*
 - *Avec le service « Effet Plume ».*

7. LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENJEU

Nom – Prénom	Qualification	Date d'entrée en fonction	Horaire hebdomadaire presté (en h/sem)
GEORGERY Carine	Orthopédagogue	06/12/1989	38h00
COURTOY Sylvie	Psychologue	04/10/1990	38h00
DION SABRINA	Coordinatrice	15/01/2001	38h00
HOSLET Ann	Educateur Spécialisé	29/10/2001	38h00
BETTINVILLE Shana	Educateur Spécialisé	11/12/2017	38h00
BALTHASART Marie	Puéricultrice	01/10/2010	38h00
GRIS Sandrine	Rédacteur	15/09/2014	9h30

8. FOLDER et R.O.I.

Lors de chaque nouvelle prise en charge, nous expliquons et donnons ces 2 documents – folder face A et face B.



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR PRECISANT LES ENGAGEMENTS DU SERVICE, DU JEUNE ET DE SA FAMILLE

Dans toute prise en charge, nous veillerons à établir une collaboration satisfaisante afin que l'aide apportée soit la plus efficace possible et réponde aux besoins et attentes de chacune des parties. Sachant que tant les instances mandantes que la famille, le jeune et notre service sont liés par un contrat de base commun.

Notre accompagnement est basé sur les quinze articles du Code de Déontologie de l'Aide à la Jeunesse qui régissent la base du travail de l'intervenant.

Dans le travail que nous allons réaliser ensemble, nous attendons que:

L'intervenant s'engage:

- A informer de ses coordonnées et des modalités pratiques d'intervention. Un folder est remis lors du premier entretien ;
- A laisser l'opportunité à la famille de s'exprimer, de se faire entendre et d'être écoutée. Il est tenu au secret professionnel. Il clarifie ce qu'implique le devoir d'information à l'autorité mandante en lien avec la confidentialité des interventions ;
- A lui rappeler ses droits et obligations et à veiller à l'en informer clairement ;
- A ce que la famille comprenne bien la portée de la mesure d'aide qui lui est accordée ou imposée et qu'elle soit effectivement associée aux décisions qui la concernent selon l'article 8 du Code de Déontologie ;
- A lui expliquer chaque rapport d'évolution qu'il rédige et qui est ensuite envoyé exclusivement à l'autorité mandante ;
- A garantir le respect, sans discrimination d'aucune sorte, et demande à tous d'avoir une attitude respectueuse à l'égard des personnes ;
- En cas d'absences répétées aux rendez-vous, à informer l'autorité mandante, et à demander le cas échéant une renégociation de l'accord devant les instances mandantes, voire même la mise à terme anticipée du contrat d'aide ;
- A faire un retour de ses observations en fin de chaque intervention.

Le service attend de la famille qu'elle s'engage :

- A prévenir l'intervenant ou le service en cas d'empêchement afin de pouvoir prendre d'autres dispositions ;
- A respecter les rendez-vous pris de commun accord avec l'intervenant ;
- A éviter toute attitude déplacée, comme la violence, l'agressivité, la prise d'alcool ou de drogue, entravant le bon fonctionnement des entretiens. Dans le cas contraire, l'intervenant pourrait mettre fin à l'entretien. En cas de récidive, il pourrait revoir les termes du mandant ;
- A interpeller les intervenants et/ou l'autorité mandante si elle estime que les interventions ne répondent pas à ses attentes ou qu'elles ne sont plus nécessaires.

L'Enjeu, c'est une équipe pluridisciplinaire de travailleurs psycho-sociaux ayant comme compétences:

- Une approche spécifique de la petite enfance, de l'enfance,
- Le respect des valeurs de chacun tout en veillant au bien-être de l'enfant, du jeune,
- Une capacité de remise en question,
- Une approche créative du travail,
- L'humilité et l'écoute,
- L'empathie nécessaire à l'accompagnement,
- Dans le respect du code de déontologie de l'Aide à la



« Une société donne sa dimension à la manière dont elle pourvoit à son enfance »



« L'ENJEU »

Travaille dans le respect de l'application du décret de l'Aide à la Jeunesse du 04 mars 1991

0496/77.23.02.
lenjeu@image-interco.be

PO IMAJE:
Rue Albert 1er,9
5380 FERNELMONT
081/40.91.60.
www.image-interco.be

L'ENJEU



Des attitudes à comprendre, des liens à construire, un soutien à apporter, des compétences parentales à valoriser,

Nous travaillons sur l'ensemble du canton de Namur et en partie sur le canton de Dinant.

Nous proposons 2 types d'intervention:

- ★ Soit une prise en charge de 3 mois renouvelable 1 fois ;
- ★ Soit une prise en charge de 15 jours pour des situations d'urgence.

Nous proposons un accompagnement socio-éducatif d'enfants de 0 à 6 ans au sein de leur famille lorsque ceux-ci sont en situation de négligence et/ou de maltraitance potentielle ou avérée.

Nous intervenons de manière intensive en famille au minimum 5 heures par semaine par famille pour 12 situations.

★ TRAVAIL SOUS MANDAT DU CONSEILLER OU DU DIRECTEUR DE L'AIDE A LA JEUNESSE

★ TRAVAIL DE RESEAU

★ EMPATHIE

★ TRAVAILLER LE QUOTIDIEN

★ SECRET PROFESSIONNEL

★ SOUTIEN INDIVIDUALISE

★ TRAVAIL DE RESEAU

★ COMPAGNONNAGE

★ TRAVAIL RELATIONNEL

★ RESPECT
★ LE PARENT EST ACTEUR DU CHANGEMENT

★ TRANSPARENCE

★ S'APPROPRIER OU SE REAPPROPRIER SES COMPETENCES

Nos objectifs:

- ★ Prévention éducative
- ★ Aide au nursing et à la stimulation
- ★ Renforcer les compétences parentales
- ★ Aide à la gestion du quotidien
- ★ Soutenir la place de chacun
- ★ Respect des besoins primaires et relationnels
- ★ Réintégration

Nos missions ont pour objectif:

- ★ Soutien à la création d'un lien parents/enfants
- ★ Accompagnement dans la mise en place d'un cadre éducatif
- ★ Accompagnement dans la gestion du quotidien avec les enfants